

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 1 sur 9

Dipyridyl,2,2,AC

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

Nom du produit : Dipyridyl,2,2,AC

Code produit : PY2500

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

##### Fabricant :

##### États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

#### Ligne d'urgence :

##### États-Unis

##### ChemTel Inc

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Poussière combustible

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 3

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



##### Mentions d'avertissement : Danger

#### Mentions de danger :

H311 Toxique au contact de la peau.

H301 Toxique si avalé.

#### Déclarations de mise en garde :

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P321 Specific treatment (see supplemental first aid instruction on this label).

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 2 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

P330 Rincer la bouche  
P302+P352 IF ON SKIN: Wash with plenty of soap and water.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P322 Specific measures (see supplemental first aid instruction on this label).  
P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.  
P301+P310 IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or doctor/physician.  
P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
P501 Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulation.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification           | Nom              | Poids % |
|--------------------------|------------------|---------|
| Numéro CAS :<br>366-18-7 | 2,2' - bipyridyl | 100     |

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 3 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs  
Des concentrations élevées de poussière peuvent former des mélanges combustibles avec l'air

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

Éviter de produire de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation constitue un risque potentiel d'explosion de poussières  
Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion  
L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate  
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels  
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection  
Porter un masque anti-poussière ou un appareil respiratoire  
Les dépôts de poussière ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, car ceux-ci peuvent former un mélange explosible s'ils sont libérés dans l'atmosphère en concentration suffisante

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement  
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection  
Porter un masque anti-poussière ou un appareil respiratoire  
Éviter le dégagement de poussières combustibles dans des mélanges d'air  
Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière  
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 4 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

Non déterminé ou non disponible

## SECTION 7 : Manutention et entreposage

### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter de respirer les poussières.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Des poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à la friction de transfert et aux opérations de mélange.

Fournir des précautions adéquates, telles que la mise à la terre et la liaison électrique, ou les atmosphères inertes.

Éviter le dégagement de poussières combustibles dans des mélanges d'air.

### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Garder le récipient sec.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

### Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, tels que ventilation par aspiration et systèmes de transport des matériels utilisés pour la manutention de ce produit disposent d'événements anti-explosion ou d'un système de suppression d'explosions ou d'un environnement pauvre en oxygène.

Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail, (c.-à-d., il n'y a pas de fuite provenant de l'équipement).

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

#### Protection corporelle et cutanée :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 5 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

#### Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

|                                          |               |
|------------------------------------------|---------------|
| Apparence (état physique, couleur) :     | Solide        |
| Odeur :                                  | Inodore       |
| Seuil d'odeur :                          | Non déterminé |
| Valeur pH :                              | Non déterminé |
| Point de fusion / point de congélation : | 273 °C        |
| Point/intervalle d'ébullition :          | Non déterminé |
| Point d'éclair :                         | Non déterminé |
| Taux d'évaporation :                     | Non déterminé |
| Inflammabilité (solide, gazeux) :        | Non déterminé |
| Limite d'explosion supérieure :          | Non déterminé |
| Limite d'explosion inférieure :          | Non déterminé |
| Pression de vapeur :                     | Non déterminé |
| Densité de vapeur :                      | Non déterminé |
| Densité :                                | Non déterminé |
| Densité relative :                       | Non déterminé |
| Solubilités :                            | Aucun(e)      |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé |
| Température d'autoinflammation :         | Non déterminé |
| Température de décomposition :           | Non déterminé |
| Viscosité dynamique :                    | Non déterminé |
| Viscosité cinématique :                  | Non déterminé |
| Propriétés explosives                    | Non déterminé |
| Propriétés comburantes                   | Non déterminé |

### Informations supplémentaires

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 6 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Éviter le dégagement de poussières combustibles dans des mélanges d'air.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Toxique en contact avec la peau Toxique en cas d'ingestion

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom              | Voie  | Résultat                     |
|------------------|-------|------------------------------|
| 2,2' - bipyridyl | orale | DL50 Orale - rat - 100 mg/kg |

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT)** : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 7 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistence et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 8 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

|                                              |                                                                                       |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN                                        | UN 2811                                                                               |
| Nom d'expédition approprié UN                | Toxic solids, organic, n.o.s. 2,2' - Bipyridyl                                        |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6  |
| Groupe d'emballage                           | III                                                                                   |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)                                                                              |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)                                                                              |

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

|                                              |                                                                                       |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN                                        | UN 2811                                                                               |
| Nom d'expédition approprié UN                | Toxic solids, organic, n.o.s. 2,2' - Bipyridyl                                        |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6  |
| Groupe d'emballage                           | III                                                                                   |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)                                                                              |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)                                                                              |

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

|                                              |                                                                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN                                        | UN 2811                                                                                 |
| Nom d'expédition approprié UN                | Toxic solids, organic, n.o.s. 2,2' - Bipyridyl                                          |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6  |
| Groupe d'emballage                           | III                                                                                     |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)                                                                                |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)                                                                                |

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations du Canada

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

|          |                  |            |
|----------|------------------|------------|
| 366-18-7 | 2,2' - bipyridyl | répertorié |
|----------|------------------|------------|

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

## SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 9 sur 9

### Dipyridyl,2,2,AC

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**NFPA :** 2-0-0

**HMIS :** 2-0-0

**Date de préparation initiale :** 02.26.2018

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**